

de patrie, pour l'Europe, est indépendante de la forme de gouvernement.

Il y a pour relever notre pays d'autres moyens que le mot d'Union. L'Union, les peuples qui la proclament sont ceux qui sont unis par la foi et le respect. La France se relève, mais il faut le lui permettre.

Il y a cent ans, la révolution de 1789 s'est faite au nom de la liberté et les peuples de ceux qui ont fait cette révolution remontrant au nom de la réaction et l'histoire a été.

La parole n'est plus du côté du catholicisme, si ce n'est par la force. Le catholicisme de la libre pensée. Le congrès on du l'histoire de la plus au Va i an; ell' est au bande ministres. Et si Voire venait, il n'aurait plus à prouver la protection que des prêtres chassés et égarés.

La loi sur l'enseignement supérieur n'a pas encore été discutée. Elle n'a que ni les droits de l'Etat, ni la morale rationnelle et dans le cabinet actuel il y a quatre ministres qui ont voté, 3 autres se sont abstenus. Il y aurait peut-être l'ensemble de la législation à prouver qu'on fait à bon marché des lois.

On a vu que par les institutions on a vu les hommes et les choses. Les institutions ont été faites par les hommes, on en revendra l'histoire de la plus au Va i an; ell' est au bande ministres. Et si Voire venait, il n'aurait plus à prouver la protection que des prêtres chassés et égarés.

La loi sur l'enseignement supérieur n'a pas encore été discutée. Elle n'a que ni les droits de l'Etat, ni la morale rationnelle et dans le cabinet actuel il y a quatre ministres qui ont voté, 3 autres se sont abstenus. Il y aurait peut-être l'ensemble de la législation à prouver qu'on fait à bon marché des lois.

On a vu que par les institutions on a vu les hommes et les choses. Les institutions ont été faites par les hommes, on en revendra l'histoire de la plus au Va i an; ell' est au bande ministres. Et si Voire venait, il n'aurait plus à prouver la protection que des prêtres chassés et égarés.

l'enseignement supérieur. C'est bien ce qu'on veut, en effet, parce que l'Eglise est l'ennemi. Très-bien à droite.)

On craint d'ouvrir la porte à ce qu'on appelle le parti érial, c'est-à-dire à l'esprit chrétien. On n'ose pas attaquer la liberté en face, mais on la frappe dans l'ombre.

L'orateur salue l'Eglise avec autant plus de respect qu'il se trouve, à ce qu'il semble, dans le temple de la libre pensée. Le catholicisme n'est point l'ennemi de la liberté publique; il en est le plus ferme défenseur.

On voit au contraire la commission chargée de faire une enquête sur l'élection de M. le comte de Mont, pontifier, mettre en cause la déclaration de 1842 et d'autres questions qu'elle ne connaît guère, intervenir dans les sujets qui lui sont le plus étrangers.

C'est qu'en réalité ce que veulent les républicains, c'est l'intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, c'est la liberté pour eux et non pour les autres. Pour eux, l'Etat est Dieu puissant et réel, sa propre fin et son propre but.

Il arrivent ainsi à exercer la plus effroyable des tyrannies, la tyrannie de l'esprit et de la force, en un temps où la tendance du gouvernement change tous les jours. On s'aperçoit, mais trop tard qu'il vaut mieux avoir l'Eglise pour ennemi que l'Etat pour oppresseur.

Mais ni l'Eglise, ni la liberté ne serviront la République ne détruira quelle même par l'athéisme et le despotisme. Très-bien à droite.)

A la suite de la discussion est renvoyé à demain, d u heures.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 1^{er} juin, 1876.

A aucune autre époque de l'histoire on n'avait à basé plus que de nos jours, des mots et des choses pour créer des situations désastreuses aux peuples et les pousser vers des cataclysmes épouvantables.

Tel fait de politique générale influit jadis, d'une façon plus ou moins heureuse, sur une suite d'événements, mais du moins, il n'entraînait pas avec lui ces conséquences inondables, universelles qui tendent aujourd'hui à changer la face de l'Europe, et la font marcher, par les idées à la barbarie; par la diplomatie, à la violation du droit des gens et par le parlementarisme, au chaos le plus complet, à la tour de Babel la plus inconcevable.

A voir la marche précipitée des événements, l'incohérence de la politique quotidienne et ses caprices journaliers, qui n'oseraient dire que l'Europe moderne se meurt et qu'elle court à une transformation complète au point de vue politique, moral et religieux.

Née avec la révolution qu'elle glorifie, l'Europe moderne ne peut plus prolonger davantage sa vie sociale; ses immortels principes n'auront servi qu'à lui prouver leur peu de vitalité, puisqu'ils l'ont conduite si rapidement à la vieillesse, et combien plus féconds, plus vivifiants étaient ceux que l'Eglise lui avait enseignés, puisque, pendant tant de siècles, elle avait vu la vie sociale s'épanouir largement dans son sein, grâce à leur salutaire influence.

Ainsi, comme conséquence des faux principes modernes que voyons-nous aujourd'hui au point de vue politique? La Prusse, l'Autriche et la Russie cherchant à violer le droit des gens d'une façon correcte; cette dernière se posant comme protectrice dans la question turque, et poussant très-habilement les cours de l'Europe à la seconder dans ses projets ambitieux.

Nous ne serions pas étonnés de découvrir un jour des documents irréfutables de sa culpabilité dans l'agitation des provinces turques.

En attendant, l'Angleterre qui souffrait jadis sur le continent le vent révolutionnaire, prise de terreur à la vue des bouleversements qui sont en perspective, revient d'elle-même à la politique vraiment conservatrice et refuse de coopérer à la chute de la Turquie, en rejetant le plan des trois grandes puissances continentales.

La Turquie se trouve être ainsi la clé de l'édifice européen, et de sa chute ou de son maintien dépend le rattachement complet de la carte de l'Europe.

Il est à craindre qu'au lieu de faciliter son œuvre dans la solution de ses complications intérieures et d'obtenir d'elle une autonomie équitable et plus indépendante pour les provinces chrétiennes, les trois puissances ne la seconderont complètement sous un prétexte d'émancipation, où qu'elles ne s'étendent de façon, que la Russie se rendrait maîtresse de la plus grande partie de son territoire; dans ce plan, l'Autriche, désintéressée par la concession de quelques provinces limitrophes, laisserait la Russie se tailler un empire colossal, englobant les états qu'elle connaît d'une manière assez évidente.

On sait ce qu'il adviendrait de la France en cette circonstance malheureuse, quant à l'Angleterre, son crédit serait tué sur le continent et son commerce dans les Indes en subirait nécessairement le contre coup.

Rien ne lui servirait de posséder les actions du Canal de Suez; la Russie, toute puissante alors par suite de la réalisation de ses projets, n'aurait, en cas de guerre, qu'à lui disputer l'Empire des mers, puisqu'elle serait d'aveu par ce fait, maîtresse la première puissance maritime, en même temps que son agrandissement la poserait comme l'une des plus redoutables puissances militaires.

On peut ajouter, en ce cas, que le colosse moscovite ne manquera pas d'étouffer le monde, en tuant la civilisation.

Cependant qu'elle serait la solution à ce problème si délicat, au cas où les projets de la Russie viendraient à échouer? sur ce point on ne peut hasarder que des conjectures.

Il est certain cependant que la révolution finira par se tuer elle-même, et

que ses excès multipliés pousseront les peuples vers l'Eglise, et les obligeront, honteusement à se jeter entre ses bras, afin de retrouver par elle, la vie morale et la vie sociale qui leur manquent.

C'est le courant qui se manifeste en Angleterre et dans d'autres pays, et ce mouvement ascensionnel, qui commence par les hautes classes, ne peut que ramener logiquement les peuples aux grandes traditions du droit des gens et aux sublimes vérités morales et religieuses qu'ils ignorent aujourd'hui comme nations.

Le dualisme qui existe entre l'Eglise et la Révolution ne peut finir que par la chute de cette dernière. L'histoire et le bon sens le prouvent d'une manière non équivoque.

Mais alors la question orientale serait résolue d'une façon plus équitable, plus conforme au droit des gens et aux véritables intérêts du monde européen, car la justice et l'équité présideraient aux conseils de l'Europe.

Ce jour-là l'Europe moderne aurait rejeté loin d'elle les fausses doctrines qui font sa faiblesse et causent sa ruine; l'Eglise, enfin triomphante, n'aurait qu'à passer les plaies que le socialisme, enfant de la révolution, avait faites aux nations et une ère nouvelle se lèverait sur le monde régénéré par le Christ une seconde fois.

Oscar Coutelier.

P. S. — Il y avait foule aujourd'hui à Versailles pour assister à l'ouverture de la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur. Le vote est bien connu d'avance, M. Gambetta aurait dit avec cynisme, quand un délai plus prolongé était demandé pour engager ce débat: *L'opinion est faite.*

Les membres de l'extrême droite repousseront tous les amendements contraires à la liberté absolue de l'enseignement supérieur.

Pieurs membres de l'extrême gauche se proposent de repousser la pension Ricard.

M. Paul de Cassagnac seul, a levé la main, contre la validation de l'élection du prince Napoléon.

L'appel (ou invitation) que le nouveau sultan aurait adressé au vice-roi d'Egypte, est considéré par la spéculation comme un début de rapprochement et d'entente. Là-dessus les haussiers triomphent. La Bourse de Londres, au contraire, reste mauvaise.

DE SAINT-CHERON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

A la suite du compte-rendu de la séance du Sénat, on lit dans le *Journal officiel*:

« M. Maillot dépose une pétition d'un certain nombre d'habitants de la ville de Bailleul (Nord), relative à la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. »

Nous croyons savoir, dit *l'Echo*, que MM. les officiers de l'armée territoriale doivent se réunir prochainement au café du Boulevard à Lille, pour s'organiser en société de tir. La réunion préparatoire aurait lieu le mercredi 7 juin, à 8 heures.

Une jeune couturière de la rue Vaucanson, travaillait à la journée, rue de l'Alma. Aujourd'hui, vers une heure de l'après-midi, elle s'affaissa tout-à-coup, et de sa chaise tomba raide sur le plancher.

On courut chercher du secours, et M. le docteur Bayart arriva, déclara que la malheureuse jeune fille était morte frappée d'une congestion cérébrale.

Cette couturière se nommait Victoire Glaude, elle était âgée de 27 ans et native de Cambrai.

Un jeune maçon de 18 ans, Etienne Favière, s'est fait hier, vers six heures du soir, en tombant dans la rue Nein une assez grave fracture à la jambe.

On a arrêté hier, à son domicile rue Sainte-Elisabeth, une lingère âgée de 44 ans, Rosalie Vanhove. Cette personne avait enfreint l'arrêté d'expulsion dont elle était atteinte.

Une cérémonie très-rare, aura lieu, le lundi de la Pentecôte, 5 juin, à neuf heures de la matinée, dans l'église St-Martin.

La société *Saint-Jean* ayant son siège chez M. Gastelain, estaminet du *Chinois*, rue de Sébastopol célèbre son jubilé. Cette société existe depuis plus de cinquante ans; elle fut fondée le 22 avril 1824.

De nombreuses sociétés viendront sans doute assister à cette solennité.

Nous parlions hier d'un vol de lapins et poules fait à la basse-cour de M. E. P... marchand de charbon, rue du Quai.

Il n'en est rien, aucun vol n'a eu lieu; mais seulement un Saint-Barthélemi de lapins perpétré par les chiens du voisinage.

Les petits animaux qu'on croyait volés ont été retrouvés ce matin, sous le charbon, étranglés par quelque Médor inconnu.

Le délit porte donc, non plus sur un vol, mais sur une divagation de chiens.

M. Alexis-François Dubois, défenseur officieux près les tribunaux, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec le sieur Dubois, agent d'affaires, ancien cafetier, dont nous avons parlé ces jours-ci.

Les douaniers ont arrêté hier, dans les environs de Tourcoing, un individu nommé L. Courtant, il était chargé de 40 k. de fabac.

L. Courtant, a été écroué provisoirement dans la prison de notre ville; il sera prochainement conduit à Lille.

Louis P... ne s'étant pas présenté pour purger deux jours de prison que lui avait infligé le tribunal de simple police de Tourcoing, a été arrêté hier à son domicile et conduit de force où il aurait dû se rendre de bonne volonté.

L. Henri et François B... ne vivent pas en bonne intelligence, hier, échauffé par d'amples libations, ils se prirent de querelle sur la place de Bondues, aux injures, ils allaient belliqueusement faire succéder les coups, lorsque le garde-champêtre arriva; il rétabli la paix, en dressant procès-verbal à nos deux turbulents ivrognes.

Les travaux d'essais concernant le tunnel sous-marin, de la Manche viennent de commencer à Sanzatte. Le puis est déjà creusé à un profondeur d'une quarantaine de mètres. Les travaux sont poussés très vigoureusement; les ouvriers travaillent nuit et jour. Une pompe d'épuisement est installée pour absorber les eaux qu'on rencontre en assez forte quantité.

On sait que ce puits doit être d'une profondeur de cent mètres au-dessous du niveau de la basse-mer. On percera ensuite sous la mer et dans le terrain calcaire une galerie qui sera perpendiculaire et qui aura un kilom. de longueur. C'est ce qu'on appelle la galerie d'essai. S'il ne surgit pas pendant ce percement, des difficultés qui démontrent que le travail est impraticable, le tunnel sera définitivement commencé. (Progress)

L'affaire de la Compagnie de Crespin contre la faillite Duthis... a été appelée jeudi matin devant le tribunal civil de Lille. En raison de la non comparution de M. Bourdonnay du Clésio ou d'un représentant en son nom, la cause a été remise au 26 courant, pour être plaidée à fond.

Dans la journée d'hier, rue du Bassardin, à Lille, la femme Damard eut l'imprudence de poser sur le plancher de sa chambre une marmite remplie d'eau bouillante et de se retirer un instant pour aller causer à une voisine. Pendant ce temps sa petite fille, marchant à reculons, est allée tomber dans cette marmite, et a été si affreusement brûlée qu'elle a succombé.

Avant hier matin, un triste accident est arrivé chez MM. Bernard frères, rue de Courtrai, à Lille. Une pipe en zinc contenant de l'esprit de 3/6 a fait explosion et les débris blessèrent assez grièvement un ouvrier qui travaillait près de là. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, il a été transporté à l'hôpital.

Ce malheureux ouvrier est veuf avec deux enfants.

Un incident assez singulier s'est présenté ce matin, au bureau central de police de Lille. Un individu conduit par un enfant d'une douzaine d'années, venait demander un livret de cocher de place. L'employé, qui le connaissait, lui fit observer qu'il était aveugle, et qu'il lui serait impossible de conduire les autres puisque lui-même avait besoin d'un guide. « C'est le petit qui conduira, dit-il, moi je me placerai sur le siège avec lui pour... le guider. » Ce raisonnement n'a pas convaincu l'employé.

Le 5 juin, lundi de la Pentecôte, aura lieu solennellement, dans les usines de M. Kuhlmann, le cinquantenaire de la création de ces usines, et par suite, de l'introduction dans le Nord de la France de la fabrication des produits chimiques. C'est, en effet, le lundi de la Pentecôte, en 1826, que les frux des usines Kuhlmann ont été allumés pour la première fois.

L'Indépandant de Douai semble très au courant des faits et gestes du fameux cobra capello dit le *Mémorial de Lille*.

Voici ce que nous lisons aujourd'hui dans le journal douaisien:

« Sous ce titre: *La mort du cobra*, un correspondant nous envoie une historiette.

« Il ne s'agit plus, cette fois, d'une anguille qui se serait échappée du panier d'une brave campagnarde, sur la ligne d'Orchies à Saint-Amand, mais bien d'une histoire un peu romanesque qui se serait passée à l'heure du berger.

« Nous prions notre correspondant de vouloir bien se faire connaître. »

« Apprétons nous donc à lire quelque'un de ces matins que: *e fuita la comédia.* »

— OUI messieurs! tirons le rideau je vous en prie, la farce est jouée!...

Dans sa dernière audience le tribunal de Tourcoing a prononcé 26 condamnations comprenant 198 francs d'amende et 6 jours de prison pour les contraventions suivantes:

Avoir nourri des lapins dans une cour commune; 1

Avoir uriné dans un lieu prohibé; 1

Régénération sans autorisation; 2

Transport de matière des fécales après l'heure; 1

Mauvais usage de tréfile; 1

Passage dans une pâture; 1

Mauvaise direction de voiture; 1

Jet de corps durs; 1

Infraction à la police des cabarets; 1

Tapage inj. noct. et violence-légers. 13

— Un congrès de la Société de l'industrie minière se tiendra à Douai le 5 juin prochain et jours suivants.

Le conseil d'administration de la Société de l'industrie minière, dont le siège est à Valenciennes, a tenu ce jour un conseil d'administration. Les membres du conseil ont été convoqués au congrès à Douai le 5 juin.

Ce jour-là aura lieu à quatre heures dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville un grand banquet auquel assisteront les principaux autorités des départements du Nord et du Pas-de-Calais et de la ville de Douai, les présidents et administrateurs des sociétés et autres grands établissements industriels de la région.

Les membres du conseil ont tenu ce jour un conseil d'administration. Les membres du conseil ont été convoqués au congrès à Douai le 5 juin.

Ce jour-là aura lieu à quatre heures dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville un grand banquet auquel assisteront les principaux autorités des départements du Nord et du Pas-de-Calais et de la ville de Douai, les présidents et administrateurs des sociétés et autres grands établissements industriels de la région.

Les membres du conseil ont tenu ce jour un conseil d'administration. Les membres du conseil ont été convoqués au congrès à Douai le 5 juin.

Ce jour-là aura lieu à quatre heures dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville un grand banquet auquel assisteront les principaux autorités des départements du Nord et du Pas-de-Calais et de la ville de Douai, les présidents et administrateurs des sociétés et autres grands établissements industriels de la région.

LETTRE MONSIEUR DE ROUBAIX. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans le *Gazette de l'Industrie* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de langue anglaise

Les élèves du cours sont informés qu'il y aura réunion générale samedi prochain, 3 juin courant, pour le cours de réhabilitation.

Francis Yonck, professeur de cours.

Belgique.

Une scène atroce s'est passée dans la rue de la Poire, à Anvers.

Le nommé Janssens, ouvrier du Port, qui vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec sa femme, était rentré à son domicile le matin, vers 7 heures et, après avoir vu tout qu'elle avait sa femme, il lui a porté plusieurs coups de couteau. Après s'être vu tuer lui-même et s'être fait une blessure horrible dans le bas-ventre.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

— Le parquet de Tournai, accompagné de la gendarmerie, a fait une descente de justice à Valenciennes, relativement à l'incendie dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. La justice, paraît-il, n'a pas, même vu du feu. Ce dernier étant complètement éteint.

— Un triste accident est arrivé à Croisette, 36 m.

Le sieur Léon Gaublaume, ébéniste, était occupé, devant sa demeure, à aider des scieurs de long pour le chauffage d'une boule de bois à scier. Cette masse énorme tomba et le malheureux fut écrasé. Malgré tous les soins, il s'estomba quelques heures plus tard.

— Léon Gaublaume laisse une veuve et cinq enfants.

Kermesses

Dimanche 4 juin. — Prémesses, Vauban, Chérenx, Croix, Fiers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deulle, Roncq, Wattignies.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

La rue de la gare.

Roubaix, le 1^{er} juin 1876.

Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*.

J'ai lu dans votre numéro de ce jour, une lettre concernant la nouvelle rue de la gare et signée un abonné; j'y remarque cette phrase:

« L'auteur du dernier projet s'est beaucoup trompé en se servant d'un vieux plan de Roubaix. Il croit que la rue de la gare n'aura à traverser que des jardins, là où de nombreuses constructions ont partout remplacé ces jardins. »

Je commence par déclarer que ce plan a été fait dans un but d'intérêt général, que je n'ignore pas que *quelques constructions* ne figurent pas au plan; tout le monde comprendra qu'un amateur, n'a pas à sa disposition les documents pour dresser un plan fait depuis vingt ans.

J'ai donné une idée; c'est l'essentiel; peu importe qu'il ait été ou non, les constructions en plus ou en moins à bâtir; si le projet est bon, ce n'est pas cela qui devra l'arrêter. Du reste, j'en réplique à votre abonné, je puis l'assurer qu'il restera encore suffisamment de jardins pour y bâtir de belles constructions, avantage que les autres projets n'ont pas.

Agrez, Monsieur, le rédacteur, mes sincères salutations.

L'auteur du dernier plan.

La rue de la Gare

A Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*.

Monsieur,

Plusieurs projets ont été proposés pour le percement de la rue de la Gare.

1^o Celui de M. Derégnacourt repoussé par la commission des travaux; à cause des difficultés sérieuses de niveau.

2^o Les deux plans municipaux, le premier partant de la rue de l'Avocat et définitivement écarté par l'impossibilité de construire la gare dans l'axe de la rue.

Pour le second, voici en quels termes la commission des grands travaux s'exprimait le 31 mars: « Le plan n^o 2 écarté par le double du projet n^o 1; il présenterait en écharpe toutes les constructions jusqu'à la rue des Champs. Ces raisons très-sérieuses l'ont fait écarté. »

3^o Le projet d'un de nos concitoyens. Ce plan, comme le disait hier un de vos correspondants, aurait au moins l'avantage d'éviter les angles aigus et obtus des plans municipaux, lesquels angles, ajoutés à l'aspect, ne peuvent que nuire à la beauté et à la régularité du quartier.

On objecte qu'il coûterait cher parce qu'il renverserait trop de constructions établies sur les jardins qu'il traverse.

Il y a là une exagération; évidente mais comme il n'existe aucun plan précis de la ville de Roubaix, il nous est difficile de vérifier cette assertion. C'est serait aisé à la direction des travaux municipaux qui facilement pourrait établir un devis à ce projet. Rien n'oblige d'ailleurs à percer jusqu'à la Place de la Liberté. On pourrait s'arrêter à la rue du Curé élargie.

En présence de ces divers plans et de ceux qui, peut-être, apparaîtront encore, la municipalité fera, je crois, chose utile, en mettant son projet aux concours. On agit ainsi lorsqu'il s'agit d'un monument; que ne procédât-on de la même manière pour le percement d'une rue comme celle de la gare? La chose en vaut la peine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Un de vos lecteurs.